

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Culture
Jeunesse
Sport

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

N° 80 - du 12 septembre 2025



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Claire Hedon

Défenseure des droits

« Il faut impérativement lutter contre les discriminations dans les parcours de soins ! »

Dans un entretien exclusif, Claire Hédon pointe des discriminations systémiques dans l'accès aux soins et la prise en charge des patients. Publié en mai dernier, son rapport révèle des inégalités notoires et propose des recommandations concrètes pour lutter contre ce fléau silencieux.

Vous avez récemment publié [un rapport complet sur les discriminations dans les parcours de soins](#). Pour quelles raisons avez-vous choisi de travailler sur ce sujet ?

Les discriminations dans les parcours de soins sont un défi critique, car elles sont souvent mal identifiées, peu reconnues et rarement sanctionnées. Elles sont également sous-déclarées. Un chiffre clé résume la nature des enjeux : 31 réclamations pour un motif de refus de soins ont été portées auprès du Défenseur des droits en 2022. Prise de rendez-vous, accueil, consultation, diagnostic, traitement, accès aux médicaments, couverture santé... Notre rapport permet de documenter toutes les discriminations et de les rendre visibles. Il s'appuie sur les réclamations reçues, la jurisprudence, les auditions d'acteurs associatifs et institutionnels, mais aussi sur un appel à témoignages qui a recueilli 1 500 réponses de patients et de soignants. Bien que non représentatives statistiquement, les expériences vécues illustrent concrètement les discriminations subies. Notre objectif est clair : proposer des leviers d'action pour promouvoir un

accès équitable aux soins et renforcer la lutte contre les discriminations dans le système de santé.

Quelles sont les principales difficultés observées sur le terrain ? Quelles sont les populations les plus exposées ?

Ce rapport pointe des discriminations systémiques qui touchent notamment des publics vulnérables. Nous avons constaté des refus de soins manifestes concernant des femmes voilées, des couples de femmes, des enfants handicapés ou encore des personnes vivant avec le VIH. Au-delà de l'accès aux soins, la prise en charge elle-même peut être discriminante et se traduire par des consultations écourtées, une minimisation des douleurs ou des propos stigmatisants. Outre les jugements moraux, les stéréotypes, comme le syndrome méditerranéen, sont relativement fréquents. Selon une étude récente, un homme blanc aurait 50 % de chance supplémentaire qu'une femme noire d'être considéré comme une urgence vitale quand il consulte dans un service d'urgence pour une douleur thoracique. Autre inquiétude majeure : il existe un écart important entre les discriminations subies et les recours engagés. Malgré leur besoin de reconnaissance, la plupart des victimes ne saisissent pas les institutions. Ce non-recours massif nous rappelle la nécessité de mieux informer, mieux écouter et mieux accompagner les patients. La situation exige une prise de conscience collective et des actions concrètes pour garantir une égalité réelle dans le système de santé.

Quelles sont les conséquences de ces « discriminations systémiques » sur la santé de ceux qui en sont victimes ?

Errance médicale, retard de diagnostic, souffrances physiques et psychiques accrues... Les discriminations dans les parcours de santé entraînent des conséquences profondes, dont une perte de confiance envers le corps médical. Ignorés ou maltraités, certains patients renoncent ou reportent leurs soins, ce qui peut aggraver leur état de santé. Ces discriminations entraînent également des erreurs de diagnostic, des retards de prise en charge et des risques d'aggravation des maladies. Elles affectent non seulement la santé physique, mais aussi la santé mentale, en générant stress, anxiété et sentiment d'exclusion. Elles ont, par ailleurs, un impact direct sur les politiques publiques de prévention. Les personnes ayant vécu une discrimination sont moins enclines à se faire vacciner ou à participer à des actions de prévention, comme en témoignent les résultats de l'enquête nationale EpiCov. Autre phénomène préoccupant : les populations les plus vulnérables cumulent parfois les difficultés. Une femme noire, un enfant autiste ou une personne en situation de handicap peuvent subir plusieurs formes de discrimination simultanément, ce qui rend leur accès aux soins plus complexe, non sans aggraver les inégalités de santé.

Quelles sont vos recommandations pour améliorer la situation ?

La persistance des discriminations nécessite de déployer une stratégie globale de prévention, afin de ne plus faire reposer la charge de la lutte sur les seules victimes. Trop de patients ne savent pas vers qui se tourner quand ils sont discriminés. Deuxième priorité : créer un observatoire des discriminations pour mesurer, documenter et rendre visibles les inégalités, en s'appuyant sur des données fiables pour suivre les évolutions et orienter les politiques publiques. Troisième urgence : former, sensibiliser et accompagner les professionnels de santé, en lien avec les Ordres professionnels et les Agences régionales de santé, qui devront notamment rendre obligatoire l'affichage des ressources disponibles dans les lieux de soins et sur les plateformes de rendez-vous. Quatrième levier : faciliter les recours et les dépôts de plaintes devant les Ordres et

l'Assurance Maladie. Les procédures doivent être simplifiées et les sanctions effectives, proportionnées et dissuasives. Cinquième et dernier pilier : adapter le système de santé aux besoins des patients. Cela passe notamment par une diversification des modalités de prise de rendez-vous, une meilleure accessibilité physique aux soins ou encore la mise en place d'un droit à l'interprétariat pour les patients étrangers.

« Nous avons constaté des refus de soins manifestes concernant des femmes voilées, des couples de femmes, des enfants handicapés ou encore des personnes vivant avec le VIH »

Comment la région Centre-Val de Loire se situe-t-elle dans ce paysage dégradé ? Quelles sont vos attentes vis-à-vis des acteurs et des décideurs locaux ?

Ce rapport ne permet pas de distinguer les discriminations région par région. Bien que les données régionales soient insuffisantes, il est clair que les contextes de désertification médicale et de pénurie de personnel soignant accentuent les risques de discrimination, notamment envers les personnes du fait de leur origine réelle ou supposée, les personnes précaires, en situation de handicap ou les femmes. Les acteurs et les décideurs locaux sont les mieux placés pour réduire les pertes de chance. En première ligne, les professionnels de santé doivent prendre conscience de l'existence et de l'ampleur du phénomène. Certaines discriminations sont explicites, comme le refus de soins, mais d'autres sont plus insidieuses et peuvent passer inaperçues.

La sensibilisation est donc une étape cruciale pour améliorer les pratiques. Information et formation des professionnels de santé, actions de prévention ciblées, coordination entre institutions, professionnels et associations, financement des initiatives locales portées par des acteurs engagés... Les Agences régionales de santé jouent un rôle central dans la lutte contre les discriminations. Leur investissement sera un paramètre déterminant dans la conduite du changement.

Défenseur des droits : une autorité administrative indépendante

Autorité administrative indépendante de rang constitutionnel, le Défenseur des droits a pour mission de protéger et de promouvoir les droits et les libertés de chacun. Depuis sa création, il y a quatorze ans, l'institution intervient dans cinq domaines de compétences déterminés par la loi : la défense des droits des usagers de services publics, la défense et la promotion des droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité, le respect de la déontologie des professionnels de la sécurité, l'orientation et la protection des lanceurs d'alerte. **Une discrimination est un traitement défavorable qui doit remplir deux conditions : être fondé sur un critère défini par la loi (âge, sexe, origine, handicap, état de santé...) ET relever d'une situation visée par la loi (accès à un emploi, un service, un logement...).**

Pour se renseigner ou signaler une discrimination : antidiscriminations.fr

Pour échanger avec des juristes : 3928 (numéro gratuit et anonyme)

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Claire Hedon, défenseure des droits

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Rentrée scolaire : un meilleur accueil
pour les enfants en situation de handicap

Retour sur l'incendie du Centre
psychothérapeutique de Tours Sud

L'ESS Pneumologie en appui des
médecins généralistes

Le Centre-Val de Loire engagé en faveur
du sport santé

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

31

C'est le nombre de réclamations pour un
motif de refus de soins portées auprès du
Défenseur des droits en 2022

LA MÉTÉO SANITAIRE

Que faire lors de la survenue d'un décès
maternel ou néonatal

EN BREF

Le Fonds d'intervention régional a financé
550 projets à hauteur de 206 M€ en 2024

Sept projets retenus pour favoriser l'activité
physiques des personnes en situation de
handicap

Les urgences de Châteaudun officiellement
inaugurées

Septembre jaune, le mois de la prévention du
suicide

EN PRATIQUE

Déchets d'activité de soins à risques
infectieux (Dasri) : un guide actualisé pour
mieux les traiter

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Webinaire de sensibilisation au mal-être
agricole

Semaine de la sécurité des patients « dès le
début de la vie »

Café des aidants à Buzançais

Ciné débat sur les familles d'enfants atteints
de diabète de type 1

La marche gourmande santé revient à
Montargis

Journée régionale des référents en
antibiothérapie

Journée régionale sur la qualité des soins en
secteur sanitaire

ON SE FORME

DTS Imagerie médicale et radiologie
thérapeutique à Châteauroux

LE COIN RH

Professeure Frédérique Bonnet-Brilhault
promue au grade de Chevalier de la Légion
d'honneur

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Rentrée scolaire : un meilleur accueil pour les enfants en situation de handicap



Pour améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements scolaires de la région Centre-Val de Loire, de nouveaux dispositifs sont déployés : Le Pôle d'appui à la scolarité (PAS) est destiné aux élèves à besoins éducatifs particuliers. Il coordonne les moyens humains et matériels, et il accompagne la mise en oeuvre des adaptations nécessaires auprès des équipes pédagogiques. Apparus pour la première fois en Eure-et-Loir l'an passé, les PAS sont progressivement déployés dans l'ensemble de la région : il y en a 18 en Eure-et-Loir, 4 dans l'Inde, 2 en Indre-et-Loire et 2 dans le Loiret. Les dispositifs d'autorégulation : ils permettent aux élèves présentant des troubles du neurodéveloppement (TND) de gagner en autonomie et en motivation, de mieux apprendre et socialiser... Une équipe pluri-professionnelle d'autorégulation accompagne spécifiquement une dizaine d'élèves mais peut intervenir en appui de tous les enseignants et élèves. « Ces espaces offrent un cadre sécurisant permettant aux enfants de mieux comprendre et gérer leurs émotions, observe Louisa El Bourji-Firmin, inspectrice de l'Education nationale chargée de l'adaptation et de la scolarisation des enfants handicapés. Ces dispositifs, initialement pensés pour une population ciblée, se révèlent rapidement bénéfiques pour l'ensemble des élèves. En apprenant à identifier leurs émotions, à se

L'ESS Pneumologie en appui des médecins généralistes



Une équipe de soins spécialisés (ESS) est un ensemble de médecins d'une même spécialité (hors médecine générale) qui coordonne et sécurise la prise en charge des patients dans une logique « parcours ». Il en existe six en région Centre-Val de Loire : chirurgie orthopédique, onco-dermatologie, chirurgie du rachis, gastro-entérologie, psychiatrie et pneumologie. L'ESS Pneumologie s'appuie sur l'Association des pneumologues du Centre (APC), présidée par le Dr Ahmad Jibbaoui. Elle regroupe 45 spécialistes libéraux et hospitaliers et couvre l'ensemble du territoire régional. « Nous défendons un parcours de soins pluridisciplinaire, coordonné et en partie numérique », explique Ahmad Jibbaoui. Depuis le mois de mars, les médecins généralistes peuvent saisir l'ESS pneumologie via la plateforme Omidoc pour obtenir une avis pneumologique rapide (téléexpertise sécurisée) ou un accès direct à un pneumologue. « Ils bénéficient ainsi de l'expertise de spécialistes libéraux ou hospitaliers pour obtenir des avis et conduites à tenir diagnostiques et thérapeutiques, prévenir les décompensations et optimiser les parcours de soins coordonnés (BPCO, asthme, insuffisance respiratoire, cancer bronchique, fibrose pulmonaire, etc.) », poursuit Ahmad Jibbaoui.

recentrer et à utiliser des outils concrets de régulation, tous les enfants développent des compétences transversales essentielles à leur réussite scolaire et leur bien-être. »

Depuis la rentrée, une école élémentaire (Jean de la Fontaine à Tours) et deux collèges (Litré à Bourges et Simone Veil à Pithiviers) se sont équipés d'un dispositif d'autorégulation, ce qui porte à 11 le nombre d'établissements qui en sont pourvus (8 écoles et 3 collèges).

« Certains établissements se transforment ainsi en véritables écoles de l'autorégulation, se félicite Louisa El Bourji-Firmin. La gestion des émotions, la bienveillance et la coopération ne sont plus des pratiques réservées à quelques-uns mais une culture partagée. Ce mouvement démontre que l'inclusion, loin d'être une adaptation à la marge, peut devenir un puissant moteur d'innovation pédagogique et sociale au bénéfice de tous. »

D'autres dispositifs de scolarisation destinés aux élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme sont développés : il existe 15 Unités d'enseignement maternelle [1] autisme (UEMA) et 4 Unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA).

Au total, plus de 250 élèves de la région bénéficient d'un dispositif dédié aux enfants avec troubles du neurodéveloppement (hors PAS).

Retour sur l'incendie du Centre psychothérapeutique de Tours Sud



Dans la soirée du mercredi 6 août, un incendie s'est déclaré dans l'une des chambres du Centre psychothérapeutique de Tours Sud (CPTS), sur le site de Trousseau. Le feu a été

Le Centre-Val de Loire engagé en faveur du sport santé



Une activité physique régulière réduit le risque de maladies cardiovasculaires, d'AVC, de diabète, d'hypertension, de certains cancers (sein, côlon), de dépression... C'est pourquoi l'OMS recommande, pour un adulte, entre 150 et 300 min d'activité d'intensité modérée (la marche rapide par exemple) ou entre 75 et 150 minutes d'activité vigoureuse chaque semaine. Pourtant, seulement 53 % des femmes et 71 % des hommes âgés de 18 à 74 ans atteignent ces niveaux d'activité. Les maisons Sport Santé ont précisément été créées pour accompagner les personnes qui souhaitent renouer avec l'activité physique et l'ancrer dans leur quotidien. Il en existe 550 à travers la France, dont 18 dans notre région : « *Nous utilisons les techniques de l'éducation thérapeutique pour identifier les freins à la pratique d'une activité physique et créer une dynamique de reprise* », explique Camille de la Rue du Can, coordinateur des maisons Sport Santé en région Centre-Val de Loire. *Lors des consultations médicales ou thérapeutiques, la question de l'activité physique n'est évoquée que parmi d'autres. Avec nous, c'est le sujet central. Cette relation personnalisée et empathique permet souvent de remettre les personnes en mouvement.* »

rapidement maîtrisé mais trois patients ont du être pris en charge dans les services d'urgence : leur état de santé a très vite été jugé rassurant. 62 autres patients ont été évacués durant une partie de la nuit : 45 d'entre eux ont pu réintégrer leur chambre au petit matin. Mais 17 patients n'ont pas pu retrouver leur chambre du rez-de-chaussée : après inspection technique, il a été décidé de fermer cette aile de 22 lits. « *Pour un établissement qui rayonne sur l'ensemble du territoire, c'est beaucoup, a fortiori en plein été !* », commente Camille Bretagne, secrétaire générale du CHRU de Tours. Une solution s'est esquissée en trois temps. « *Dès le 6 août à minuit, nous avons pu transférer ces patients dans d'autres établissements, notamment les hôpitaux de Chinon et de Château-Renault* », explique Camille Bretagne.

Par la suite, deux de ces patients ont été pris en charge dans le cadre du Sipad (Soins intensifs de psychiatrie à domicile), « *sur avis médical* », insiste Camille Bretagne. Enfin, aux derniers jours du mois d'août, l'hôpital de Tours Sud a pu réaménager un étage inutilisé pour reconstituer un service de 16 lits. « *Grace à la coopération territoriale et à l'engagement des professionnels, le centre hospitalier a pu faire face et garantir la continuité de parcours des patients* », conclut Camille Bretagne.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

31

C'est le nombre de réclamations pour un motif de refus de soins portées auprès du Défenseur des droits en 2022. La précarité, la nationalité ou l'état de santé, notamment pour les personnes vivant avec le VIH, en étaient quasi systématiquement la cause.



LA MÉTÉO SANITAIRE



Que faire lors de la survenue d'un décès maternel ou néonatal

La semaine nationale sur la sécurité des patients (SSP), qui se tiendra du 15 au 19 septembre, aura pour thème « Des soins sûrs pour chaque nouveau-né et chaque enfant ». Le slogan de cette édition, « La sécurité des patients dès le départ ! » met en lumière la nécessité de renforcer la sécurité des soins pédiatriques et néonataux pour protéger les enfants des dommages évitables. Les nouveau-nés et les enfants sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux soins médicaux, notamment en réanimation ou en cas de traitements complexes. Cette édition mettra l'accent sur des enjeux clés tels que la sécurité des accouchements et des soins postnataux, la prévention des infections, la reconnaissance précoce de la détérioration clinique, ainsi que l'éducation des enfants et des familles aux principes fondamentaux de la sécurité des soins. La naissance d'un enfant est généralement un heureux événement. Mais il arrive qu'il soit endeuillé par la mort de la mère (11,6 cas sur 100 000) ou un décès néonatal. C'est un événement éprouvant pour les familles comme pour les professionnels de santé, qui doit systématiquement être signalé au réseau Périnatal Centre-Val de Loire. La Structure régionale d'appui à la qualité et à la sécurité des soins - SRA Qualiris propose une aide méthodologique à l'analyse des décès et événements indésirables graves associés aux soins. Quant au Réseau Périnatal Centre-Val de Loire, il permet un partage d'expériences.

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

Le Fonds d'intervention régional a financé 550 projets à hauteur de 206 M€ en 2024



Le Fonds d'intervention régional (FIR) est un budget confié aux Agences régionales de santé pour financer des projets répondant aux besoins de leurs territoires. Il leur donne une certaine souplesse de gestion dans l'allocation de leurs crédits, pour financer les besoins spécifiques d'un territoire, soutenir des projets de proximité, favoriser l'innovatio... Pour la première fois, l'ARS

Les urgences de Châteaudun officiellement inaugurées



C'était l'un des projets phare de la période post-COVID, financés par l'ARS pour moderniser les hôpitaux du territoire. Les Urgences de Châteaudun, toute neuves, sont désormais inaugurées ! C'était lors de la visite du ministre Yannick Neuder, ministre de la

[publie un rapport détaillé](#) qui explique concrètement l'utilisation qui a été faite de ce budget. En 2024, l'ARS Centre-Val de Loire a ainsi bénéficié d'une enveloppe de 206 M€ : c'est une petite brique à l'échelle des 9 Md€ de dépenses de santé de la région, mais c'est une brique qui compte à l'échelle d'un territoire. Le FIR a contribué au financement de 550 projets relevant de cinq champs d'actions : la promotion de la santé et la prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie : des centres de santé sexuelle CeGIDD, l'éducation thérapeutique du patient ou encore le fonds de lutte contre les addictions en ont bénéficié ; l'organisation et la promotion de parcours de santé coordonnés, la qualité et la sécurité de l'offre sanitaire et médico-sociale : le FIR a notamment financé des équipes mobiles de soins palliatifs et de gériatrie, des groupements d'entraide mutuelle, des dispositifs d'appui à la coordination; etc. ; la permanence des soins et la répartition des professionnels et des structures de santé sur le territoire : services d'accès aux soins, infirmiers en pratiques avancées (IPA), permanence des soins... ; l'efficience des structures sanitaires et médico-sociales et l'amélioration des conditions de travail de leurs personnels : aides en trésorerie ou aides à l'investissement hors plans nationaux ; le développement de la démocratie sanitaire, via le soutien au programme de travail et la Conférence régionale de santé et d'autonomie (CSRA) et les Conseils territoriaux de santé, par exemple. En vertu du principe de déconcentration de la dépense des ARS, les crédits du FIR ne sont pas fléchés : ils sont libres d'utilisation et relèvent de la responsabilité de l'Agence régionale de santé.

Sept projets retenus pour favoriser l'activité physique des personnes en situation de handicap

Santé et de l'Accès aux soins, le 5 septembre. Sur les 9 M€ d'investissement, plus de 7 M€ ont en effet été financés par le Ségur de la santé. Les travaux ont essentiellement porté sur la rénovation de la surface d'accueil, agrandie de 323 m² : de quoi améliorer les conditions de prise en charge des patients et d'exercice des personnels hospitaliers. D'autres travaux d'amélioration ont été apportés à ces urgences qui enregistrent en moyenne 17 000 passages par an.

Septembre jaune, le mois de la prévention du suicide



Après 20 ans de baisse, le nombre de suicides est reparti à la hausse au tournant des années 2020. Chaque année, plus de 9 000 personnes en meurent et près de 200 000 tentent de mettre fin à leurs jours. Deux populations sont particulièrement exposées : les jeunes, notamment les adolescentes et les femmes de moins de 25 ans ; les personnes âgées : le taux de suicide des personnes de 85 à 94 ans (35,2 cas pour 100 000 habitants) est trois fois supérieur à la moyenne.

La prévention du suicide est un enjeu majeur de santé publique et une priorité du ministère de la Santé, inscrite depuis 2018 dans la feuille de route Santé mentale et psychiatrie. C'est le thème de « septembre jaune », le mois entourant la journée internationale de prévention du suicide, le 10 septembre. Il vise notamment à promouvoir les différents dispositifs de prévention :

VigilanS, pour réduire les risques de récurrence ;
Les formations au repérage du risque de suicide et à l'intervention de crise ;
Le programme, qui prévient le risque de contagion suicidaire ;
3114, le numéro national d'écoute et d'orientation.

Septembre jaune doit aussi être l'occasion de rappeler que le suicide n'est pas une fatalité et qu'il est possible d'agir pour le prévenir.



L'activité physique ou sportive est bénéfique pour la santé, et c'est aussi vrai pour les personnes en situation de handicap. Or, il est souvent difficile pour les résidents en établissements médico-sociaux, d'avoir accès aux équipements sur son territoire. Pour la deuxième année consécutive, l'ARS Centre-Val de Loire a lancé un appel à projets destinés à promouvoir l'activité physique et sportive dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS) accueillant des personnes en situation de handicap. Ces projets doivent associer un expert du milieu sportif ou un club et proposer au minimum 80 heures d'activités physiques par bénéficiaire pendant un an à compter du mois de septembre. Sept projets ont été retenus. Parmi eux, « Objectif inclusion 2026 », présenté par le Comité régional d'équitation Centre-Val de Loire (CRECVL), propose d'initier des personnes en situation de handicap et des résidents en EHPAD à la pratique de l'attelage et des longues rênes. Ce projet mobilise 12 centres équestres, chacun travaillant avec deux ESMS ou EHPAD : au-delà des vertus apaisantes et responsabilisantes de l'équitation, cette organisation permet une mixité sociale et intergénérationnelle. Ce projet avait déjà été soutenu l'an passé : l'ARS veut en effet inscrire son soutien dans la durée. Elle mobilise pour ce faire le Fonds d'intervention régional (FIR) : 96 000 € pour couvrir jusqu'à 75 % du coût total de chaque projet sur un an.

Déchets d'activité de soins à risques infectieux (Dasri) : un guide actualisé pour mieux les traiter

Votre pratique vous amène à gérer quotidiennement des DASRI ? Le guide national proposé par le ministère en charge de la Santé, vient d'être révisé. Cette nouvelle pratique intègre toutes les évolutions réglementaires es évolutions réglementaires, organisationnelles et environnementales du système de santé. Ce guide s'adresse à l'ensemble des producteurs de DASRI : établissements de santé et médico-sociaux, professionnels de santé libéraux, structures de soins à domicile, laboratoires d'analyse, ainsi qu'à certains professionnels non soignants (tatoueurs, perceurs ou thanatopracteurs, par exemple). Il présente une définition actualisée du risque infectieux fondée sur l'évaluation clinique ou microbiologique, des règles de tri précises (exemples et schémas à l'appui), une clarification des règles d'identification et d'orientation des différents déchets (DASRI, DCRT, DRR ou DAE), un rappel des responsabilités du producteur de déchets en matière de stockage et de traçabilité...

Le guide est téléchargeable [ici](#). Pour le présenter de façon plus circonstanciée, avec les retours d'expérience de structures de soin, la Direction générale de la santé (DGS) et la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) organisent un webinaire jeudi 2 octobre 14h30 à 15h30. Inscription gratuite mais obligatoire [ici](#).

APPELS À PROJETS

Renouvellement des représentants usagers en commission usagers (CDU)

Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie FIOP 2025

Renouvellement de la reconnaissance contractuelle des lits identifiés en soins palliatifs (LISP) pour les établissements autorisés en Médecine

Représentant usagers en CDU

Santé mentale : déposez votre candidature pour obtenir le label Grande cause nationale (GCN) 2025 « Parlons santé mentale ! »

Dispositif de contrat d'allocation d'études (CAE) - campagne d'appel à candidatures

Dispositif d'accompagnement de la formation IPA - Campagne d'appel à candidatures 2025-2026

Dispositif prime d'attractivité estivale nouveaux diplômés - Campagne d'appel à candidatures 2025 à destination des établissements sanitaires

AMI Le numérique, en soutien aux organisations territoriales en santé en Centre-Val de Loire

AU PROGRAMME

Webinaire de sensibilisation au mal-être agricole

Le **10 septembre** de 12h30 à 13h30, la MSA Beaucé Coeur de Loire propose un webinaire de sensibilisation au mal-être agricole sur le thème : « Agir ensemble pour prévenir - présentation des dispositifs de soutien ». Ce webinaire s'inscrit dans le cadre de la journée internationale de prévention du suicide. Accès au webinaire [ici](#).

Semaine de la sécurité des patients « dès le début de la vie »

Du **15 au 17 septembre**, le Groupe hospitalier de Pithiviers - Neuville-aux-Bois organise une Semaine de la sécurité des patients « dès le début de la vie ! » avec différents ateliers consacrés à la motricité libre, au développement de la communication, au portage, aux pleurs de bébé, etc. Programme complet [ici](#). Manifestation ouverte à tous, entrée libre et sans inscription.

Café des aidants à Buzançais

La prochaine rencontre du Café des Aidants® de Buzançais aura lieu le **19 septembre** de 14 h à 15h30 à la salle foyer, 9 place de Verdun, Buzançais (36). Cette rencontre entre aidants, organisée par la fédération départementale de Familles rurales en partenariat avec l'Association française des aidants, a pour mission de vivre au mieux cette situation au quotidien en partageant ses expériences. Contact : alexis.godin@famillesrurales.org, 07 70 21 92 33

Ciné débat sur les familles d'enfants atteints de diabète de type 1

Le **19 septembre** à partir de 18h30, Bonobolus 41, l'association de familles d'enfants atteints de diabète de type 1, propose une soirée cinéma/débat autour du film « La Parent'thèse enchantée » en présence du réalisateur Jordane Gonon, avec les interventions de

Ciné débat sur les familles d'enfants atteints de diabète de type 1

Le **19 septembre** à partir de 18h30, Bonobolus 41, l'association de familles d'enfants atteints de diabète de type 1, propose une soirée cinéma/débat autour du film « La Parent'thèse enchantée » en présence du réalisateur Jordane Gonon, avec les interventions de Pauline Delannoy, psychologue clinicienne, sur le vécu des fratries, et du Dr El Allali, endocrinologue diabéto-pédiatre.

Lieu : cinéma Les Lobis à Blois

Entrée gratuite sur réservation :

bonobolus.ajd41@gmail.com

La marche gourmande santé revient à Montargis

La deuxième édition de la marche gourmande santé aura lieu le **21 septembre** à Montargis. Impulsée par Appui santé Loiret et les Toques du Loiret, cette marche de 8 km (4 km pour les insuffisants cardiaques) est ponctuée de haltes gourmandes et de messages de prévention santé. Objectif : prévenir les risques cardiovasculaires par le plaisir, en mêlant activité physique, alimentation saine et échanges pédagogiques dans une ambiance chaleureuse. Départs échelonnés entre 10h10 et 12 h. Inscription ici : 25 € pour la marche et le repas.

Journée régionale des référents en antibiothérapie

Le **17 novembre** de 9h à 17h15, le Centre régional en antibiothérapie (CRAtb) Centre-Val de Loire organise sa deuxième « Journée régionale des référents en antibiothérapie ». Cette journée ouverte aux médecins et pharmaciens est prise en charge via InfectioDPC. Lieu : Maison des Sports de Touraine, rue de l'Aviation, 37210 Parçay-Meslay.

Pauline Delannoy, psychologue clinicienne, sur le vécu des fratries, et du Dr El Allali, endocrino-diabéto-pédiatre.

Lieu : cinéma Les Lobis à Blois

Entrée gratuite sur réservation :

bonobolus.ajd41@gmail.com

Inscription [ici](#).

Journée régionale sur la qualité des soins en secteur sanitaire

Le **27 novembre**, la Structure régionale d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients du Centre-Val de Loire (SRA) Qualiris et l'ARS organisent en visioconférence une journée régionale consacrée à la qualité des soins en secteur sanitaire. Il sera notamment question du lancement par la HAS du 6e cycle de certification des établissements de santé et de la déclaration des Événements indésirables graves associés aux soins (EIGS).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à

[ARS-CVL-](#)

COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Professeure Frédérique Bonnet-Brilhault promue au grade de Chevalier de la Légion d'honneur

« Cette distinction met à l'honneur l'excellence du travail des équipes du centre Exact.t (Excellence Center for Autism-Tours) », s'est félicitée Frédérique Bonnet-Brilhault en recevant les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur le 29 août des mains de Catherine Barthélémy, professeure émérite au CHU de Tours.

Professeure de physiologie à l'université de Tours et responsable du département universitaire de pédopsychiatrie du CHRU de Tours, Frédérique Bonnet-Brilhault dirige ce centre d'excellence de la recherche sur l'autisme et les troubles du neuro-développement : « Avec 22 métiers représentés, son équipe pluridisciplinaire illustre le caractère fécond du lien entre la clinique, la recherche et la formation. Adosser cette cérémonie à la

rentrée du centre m'a permis de porter ce message devant toutes les équipes. » Le centre Exact.t est l'un des cinq centres d'excellence pour l'autisme et les troubles du neurodéveloppement. Labellisé en 2019 dans le cadre de la Stratégie nationale, il fédère un ensemble de partenaires constituant un réseau transdisciplinaire sur le Territoire du Grand Ouest (régions Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Bretagne).

ON SE FORME

DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique à Châteauroux

Pour sa toute première rentrée, le DTS IMRT (Imagerie médicale et radiologie thérapeutique) du Lycée Blaise Pascal à Châteauroux a fait le plein sur Parcoursup avec 249 vœux confirmés pour seulement 21 places. Ce cursus en trois ans (niveau Licence) forme au plus près des structures médicales de futurs manipulateurs en électroradiologie médicale (MERM) : des professionnels de santé qui, sur prescription et sous la responsabilité d'un médecin, participent directement à la réalisation des investigations relevant de l'imagerie médicale (radiologie classique, scanographie, IRM), de la médecine nucléaire et des traitements (

Tout savoir sur cette formation [ici](#).

Erratum

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans cette rubrique la semaine dernière : nous avons cité les sages-femmes parmi les catégories de personnels non-médicaux, ce qui n'est bien sûr pas le cas. Merci de leur compréhension à tous les personnels concernés.

LA SANTÉ RECRUTE



CHU d'Orléans, la fiche de poste pour le recrutement d'un nouveau directeur général est disponible sur le site du conseil nationale de gestion

Médecin psychiatre (H/F) - Beaumont Louestault (37)

Medecin en qualité des soins au CHU d' Orléans

Médecin Spécialiste à Langeais (37)

Gestionnaire administratif et budgétaire - personnes à difficultés spécifiques H/F - à Orléans

Responsable du département de l'organisation de l'offre de soins H/F - à Orléans

Chargé de veille et de surveillance sanitaire H/F- à Bourges

Charge de mission en santé H/F - à Tours

S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire

Consulter les Lettres
Pro précédentes

Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...



La Lettre Pro - 80 du 12 septembre 2025

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)